

Vous trouverez toutes les informations concernant le passé, l'actualité et quelquefois le futur de notre association sur le site « cildesrougieres ».

C'est le premier vrai exercice du CIL qui a réussi sa migration de l'Association de Défense du Quartier des Rougières. Nous sommes maintenant connus et reconnus par la Municipalité avec laquelle nous entretenons des relations fréquentes et assidues.

Je vous rappelle que notre Association regroupe tous les immeubles et lotissements du quartier plus quelques propriétés individuelles soit environ 650 foyers.

Cette année a permis de recueillir les fruits de notre travail vis-à-vis des institutions, certes tout n'est pas acquis mais certaines réussites sont à souligner :

**ADSL** : les résidents de la partie Est de notre quartier bénéficient maintenant d'un accès à 20 Mégabits suite à l'installation fin mai d'un nouveau concentrateur rue du Soleil Levant après une période de rodage de quelques mois.

Un grand merci à FRANCE TELECOM/ORANGE qui a respecté ses engagements.

Un plus petit merci à TPM qui a fait passer la zone franche de TOULON puis la VALETTE avant nous.

Dommage que la Municipalité ne nous ait pas plus soutenus.

**PISCINE** : Une analyse approfondie des nuisances a été effectuée avec la Municipalité.

Il reste maintenant à poursuivre cette analyse.

**Rue BRANLY** : Suite au dernier permis de construire déposé par la Poste le 05 aout 2011, visant à supprimer 9 places de stationnement, notre 2<sup>ème</sup> demande de recours gracieux n'a encore pas abouti.

Nous avons donc écrit à plusieurs reprises à la Directrice Départementale de la Poste pour lui demander de surseoir à ces travaux dans l'attente d'une réunion avec Monsieur le Maire.

Ses seules concessions : La promesse d'un panneau à l'entrée du parking client et la sensibilisation des postiers au respect du parking client.

10 mois plus tard, nous n'avons vu ni cette dame, ni aucun panneau à l'horizon...

Quant à la sensibilisation, il suffit de se rendre sur le parking client 1 heure avant l'ouverture de la Poste, pour comprendre son inefficacité...

Le 7 décembre 2011, nous avons rencontré Monsieur le Maire afin de lui demander non seulement de trouver une solution au problème de stationnement mais également de créer une « zone bleue » à l'entrée de la rue ainsi qu'une limitation de vitesse à 30 km / h (avec mise en place de ralentisseurs).

Des engagements ont été pris en ce sens et ont notamment conduit la Mairie, depuis février dernier, à autoriser le stationnement des usagers sur une partie du trottoir sud de la rue Branly.

Le bilan de cet aménagement est positif pour les usagers de la Poste puisqu'il leur permet désormais d'éviter de se faire verbaliser.

Il est également positif pour la Poste puisqu'il crée de nouvelles places sur l'espace public pour ses employés ...

En revanche, c'est plus mitigé pour les riverains !!!

En effet, le « sacrifice » d'un trottoir augmente la dangerosité de la rue en la rétrécissant.

C'est pourquoi nous avons relancé Monsieur le Maire à plusieurs reprises afin que les zones « bleue » et « 30 km/h » promises soit rapidement mises en œuvre.

A suivre...

Beaucoup d'actions restent donc à poursuivre dans notre quartier.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre au sein du bureau du CIL, toutes les idées sont les bienvenues !!!